



COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE
COMMUNALE

CONVOCATION

*à l'Assemblée communale du mardi 17 décembre 2024
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse*

Ordre du jour

1. Budgets 2025

- a) *Introduction*
- b) *Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
- c) *Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Collège de district de La Neuveville*
- d) *Présentation et approbation du budget 2025 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)*
- e) *Présentation et approbation du budget communal 2025 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).*

2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles

- a) *Présentation du projet*
- b) *Approbation du crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles*

3. Demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing

- a) *Présentation du projet*
- b) *Approbation de la demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing*

4. **Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet « Charte 2025 » du Service électrique de Lamboing (SEL)**
 - a) *Présentation du projet*
 - b) *Approbation du crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet « Charte 2025 » du Service électrique de Lamboing (SEL)*

5. **Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.**
 - a) *Présentation du projet*
 - b) *Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.*

6. **Assermentation de deux nouveaux collaborateurs**
 - a) *Promesses solennelles de MM. Gaël Schneider et Tashim Schneider, collaborateurs au service de la voirie.*

7. **Informations du Conseil communal**

8. **Divers et imprévus**

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés consultation publique au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 15 novembre au 17 décembre 2024 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

- http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :

- *Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).*

Prêles, le 15 novembre 2024